

Image not found or type unknown



Rendre visite à mon enfant

Par **marcellin**, le **06/03/2014** à **14:10**

bonjour,
je suis père d'une fille qui vis en France avec sa maman. depuis 6 mois elle est placé en famille d'accueil à cause d'un problème avec sa maman. j 'aimerais savoir si le juge peu me délivré un papier pour venir la voir en france .
je suis actuelement au togo et je suis togolais
merci